
Thème 3 : Violences sociales et économiques dans l'espace. Urbanisation et problèmes urbains

9. Odette VAGUET-LOUISET, La ségrégation urbaine en Inde	94
10. Jean-Clément CALCIO GAUDINO, Urbanisation et dépendance alimentaire dans les pays en voie de développement : le cas du Congo.....	101
11. François VILLIEN, Dépendance économique, pauvreté et espace urbain en Afrique centrale.....	111
12. Alain VAGUET, Du système pathogène au système monde.....	119

9. LA SEGREGATION RESIDENTIELLE URBAINE EN INDE

Odette VAGUET-LOUISET
L.E.D.R.A.

Ségrégation résidentielle, contrastes et exclusion ne sont pas l'apanage des villes du monde en voie de développement. Plus que jamais, il est question - sous « toutes les latitudes » - de pauvreté et d'inégalités. Néanmoins, les disparités sont plus accentuées dans les villes du tiers monde que dans celles de nos sociétés industrialisées caractérisées par la prédominance des classes moyennes. Les quartiers sous-intégrés des métropoles des pays en voie de développement constituent l'expression la plus patente de l'inégale situation des populations face à la question du logement et de l'accès à la terre. La pression démographique croissante s'accompagne d'une spéculation foncière toujours plus forte et les exclus du secteur conventionne (1) de l'habitat n'ont guère d'autre alternative que celle de s'approprier des espaces de façon illégale. La gestion des terres s'opère alors de façon complexe et pour la plus grande part hors des schémas directeurs.

Le cas de l'Inde qui nous intéresse ici ne diffère pas fondamentalement de celui des autres régions du monde en voie de développement. Les villes et plus spécifiquement les métropoles présentent des visages très contrastés et leur morphologie polycentrique se complique d'une série de quartiers très différents rarement homogènes. L'originalité indienne réside cependant dans la présence des castes. Cette structure hiérarchisée traditionnelle basée sur un principe religieux - la notion de pureté - induit une stricte organisation de la société, de l'économie et de l'espace. A chacun sa place, au sens propre et figuré...

Cependant, urbanisation et industrialisation perturbent l'organisation spatiale traditionnelle en introduisant de nouveaux impératifs dans l'économie et la gestion du territoire urbain. Néanmoins, si la classification de l'espace en particulier dans les grandes villes n'obéit plus seulement aux critères socio-religieux, ceux-ci continuent de jouer un rôle important même dans les quartiers les plus récents.

I. LA CASTE, FACTEUR ESSENTIEL DE SEGREGATION RESIDENTIELLE ?

La caste constitue en Inde le facteur majeur et spécifique de ségrégation résidentielle. Ce système social est fondé sur une idéologie religieuse qui répartit les individus dans des groupes hiérarchisés¹ en fonction d'un critère spirituel (et héréditaire) : le degré de pureté ; les hautes castes sont les plus pures, les basses castes sont impures. Au plus bas de cette hiérarchie se trouvent les hors-castes ou intouchables (2). Le domaine économique est lui aussi régi par la caste donc la

religion qui assigne à chaque groupe (ou Jati) un métier ou un type de métier. Celui-ci se définit en relation avec le degré de pureté et le système valorise les professions intellectuelles au détriment des tâches manuelles a fortiori celles qui obligent à un contact avec des matières polluantes. Il existe donc une division du travail en fonction de la hiérarchie mais les Jati sont liées par leur interdépendance : le système traditionnel Jajmani est fondé sur les échanges de services entre les différentes communautés. La monétarisation de l'économie, l'introduction de nouveaux métiers nés du développement semblent avoir substitué - au moins en apparence - à ces liens d'interdépendance et de clientèle des rapports de type employeur/employé ou producteur/consommateur.

En matière d'organisation spatiale, le système des castes prescrit la ségrégation, ceci en raison des tabous de contact et par conséquent de voisinage. Il semble que les premières cités de la période védique aient été composées d'un seul corps de métier et que peu à peu les villes plus étendues aient abrité plusieurs groupes complémentaires mais dans des quartiers nettement séparés les uns des autres. L'organisation spatiale des villes et des villages répond aux normes de l'idéologie brahmanique. Elle reflète la hiérarchie de la société, le souci d'ordre et de préservation du degré de pureté de chaque communauté. La *Vastu Vidya* ou « science secrète de l'architecture » transmise de « prêtre-architecte » à « prêtre-architecte » indique pour chaque caste sa situation par rapport aux points cardinaux, l'orientation des ouvertures de l'habitation et le nombre d'étages autorisés. Ce sont les prêtres qui décident du lieu d'implantation de chaque caste en fonction « de la couleur, du parfum et de la consistance du sol » (3). Par ailleurs les communautés se placent les unes par rapport aux autres en fonction de leur position dans la hiérarchie. Aux plus élevées la proximité immédiate du centre déterminé par le temple dans les villes-temples ou les villages, par le palais du roi ou raja dans les capitales politiques. Ainsi les Brahmanes ou prêtres vivent dans l'agraharam, quartier qui leur est réservé dans la proximité immédiate du lieu de culte. En réalité dans les villes anciennes, seuls les groupes occupant des fonctions politiques, administratives, commerciales ou religieuses vivent dans le fort (ville intra-muros en quelque sorte). Chaque matin, le petit peuple attend aux portes de la cité pour y entrer et travailler pour la « société importante » (4).

Si aujourd'hui encore, le territoire urbain conserve l'empreinte millénaire de la caste, il a subi davantage que les villages d'influence de la colonisation britannique. De nouveaux quartiers ont été édifiés pendant cette période, répondant à une norme urbanistique et sociale étrangère non exempte d'ailleurs de principe ségrégatif mais sur des bases différentes. A la même époque, l'industrialisation a provoqué un afflux de ruraux du fait du déséquilibre provoqué dans les campagnes par l'économie coloniale puis d'un appel de main-d'oeuvre et les villes se sont accrues plus rapidement à partir des années 30. Après l'Indépendance et surtout depuis les années 60, l'ordre spatial existant s'est modifié face à la pression de formes contemporaines d'urbanisation et dans de nombreuses villes, le poids de la caste joue moins dans la composition des quartiers résidentiels qu'il ne le faisait auparavant. Au moins en apparence, les quartiers récents sont moins homogènes en termes de caste. De plus, et tout particulièrement dans les métropoles, la morphologie polycentrique et la multiplication des aires résidentielles en périphérie compliquent un schéma traditionnel quasi-intact dans les villages.

En matière de discrimination spatiale, la caste semble perdre du terrain au profit de déterminants socio-économiques et la composition multicaste des quartiers récents confirme cette constatation alors que les zones résidentielles anciennes sont en majorité habitées par une seule caste. La construction de lotissements ou de « colonies » pour employés du gouvernement, de banques ou de grandes firmes va dans ce sens puisque ces îlots sont davantage créés sur une base catégorielle (économique et socio-professionnelle) que religieuse. Néanmoins, on se doit de relativiser le déclin de la caste. En effet, la corrélation entre situation économique et degré de prestige traditionnel sans être systématique est fréquente. Bien sûr, la ville et la modernisation de

l'économie obligent certains groupes en l'occurrence ceux situés au faîte de la hiérarchie à accorder des concessions au quotidien : vivre en accord avec les obligations spirituelles et respecter les divers tabous inhérents au statut religieux est plus difficile. Néanmoins, hautes et moyennes castes bénéficient historiquement d'un accès plus aisé à l'éducation, ce qui favorise une superposition entre statut et situation.

En outre, si les quartiers récents se composent de plusieurs castes, ces dernières se situent à un niveau équivalent dans la hiérarchie et les exemples qui suivent le soulignent.

II. CASTE ET/OU ISOLATS CULTURELS

La caste semble bien demeurer en toile de fond dans l'organisation de l'espace comme dans celle de la société mais d'autres facteurs interviennent qui influent sur la répartition des populations au sein de la ville, ainsi l'histoire. Dans la deuxième ville du Tamil Nadu, Coïmbatore, des espaces précisément délimités sont habités par des communautés parfois depuis fort longtemps. Ainsi la caste des Devar installée près du fort (kottai). La toponymie est indicative. Depuis des siècles, les Devar règnent sans partage dans cette petite zone dont les rues et lieux portent les noms de parsonnalités Devar.

De la même façon, les Palla, caste d'agriculteurs, se sont installés près du tank. Au départ, ce choix était lié au besoin en eau réclamé par leur activité mais aujourd'hui, les Palla qui n'exercent plus guère l'agriculture à Coïmbatore demeurent fidèles au lieu.

L'histoire a regroupé des communautés venues de l'extérieur et parfois de régions assez éloignées. Ainsi l'on est surpris de rencontrer des habitants qui sont fixés à Coïmbatore depuis de multiples générations mais pour lesquels le Tamil n'est pas la langue maternelle. Ainsi à Sukkrawarpet, on parle Telugu (langue de l'actuel état de l'Andhra Pradesh) dans certains quartiers. Ailleurs, au nord et nord-est du marché vivent des locuteurs Kannada (langue de l'actuel état du Karnataka). Ceci témoigne de migrations en réalité très anciennes : fin du XIII^e siècle, XIV^e ou XVIII^e siècles... L'on rencontre donc dans la ville des noyaux iso-culturels ici fondés sur le facteur linguistique mais qui obéissent simultanément aux principes de ségrégation précités. Ainsi, chez les locuteurs Telugu, trois principales castes sont représentées : Brahmanes, Devanga Chettiars et Naïdus (5). Chaque communauté a défini son propre espace à l'intérieur de cette zone Telugu, le niveau économique n'intervenant que par le truchement de la superposition entre statut et situation.

Plus tard, la période coloniale britannique et l'industrialisation qui a suivi à Coïmbatore - la Manchester de l'Inde du sud - ont contribué à modifier l'organisation spatiale de la ville. Une « ville coloniale » a émergé avec son champ de course, son stade, son centre des affaires... ces nouveaux quartiers ne sont pas indifférents néanmoins au fait communautaire : ainsi au coeur de l'ex-ville blanche, la physionomie du quartier de Grey Town avec sa grande église se double de la présence d'une minorité chrétienne conséquente, particularisme du quartier qui demeure vraie aujourd'hui.

Une intense industrialisation a entraîné des flux de population et une nouvelle stratification sociale est née qui ne recoupait que partiellement la hiérarchie hindoue. Si les quartiers résultant de migrations très anciennes portent l'empreinte très vive de la caste, ceux apparus avec la mutation profonde de l'industrie sont différents. Les nouveaux venus se sont installés en priorité près du lieu de travail et des zones résidentielles sont plus hétérogènes que précédemment en terme de région d'origine, langue ou caste. Cependant, le processus de migration dépend bien souvent de solidarités intra-communautaires ou villageoises et les nouveaux statuts professionnels ont recoupé grossièrement la hiérarchie ancienne par le biais du niveau d'instruction.

III. LE SLUM, LIEU DE L'INTOUCHABILITE

La ségrégation la plus nette touche les hors-castes. Dans les villages, ils vivent dans des hameaux excentrés, bien séparés du noyau principal, tabou de contact oblige. Dans les villes la situation fréquemment périphérique des quartiers sous-intégrés et la pauvreté des abris n'est pas sans rappeler des similitudes avec les hameaux intouchables des zones rurales. De fait et dans l'absolu, replacé dans le contexte local indien, le slum surprend moins qu'ailleurs. Il reproduit en quelque sorte la « dichotomie spatiale villageoise » (6) où les parias vivent à l'écart des ruraux castés et rendent les services « inférieurs ». Au même titre que le hameau intouchable, le quartier sous-intégré rassemble des individus marqués par la pauvreté et des antécédents familiaux ayant rendu impossible toute mobilité sociale.

Des enquêtes familiales directes conduites dans plusieurs slums de la cinquième ville de l'Inde et capitale de l'Etat d'Andhra Pradesh, Hyderabad, ont révélé que les S.C. sont largement surreprésentés dans les bidonvilles de la métropole (7). Ainsi, à N. Kunta, 64 % des hindous (soit 91 % des 306 familles de ce slum) appartiennent aux S.C. Ceux-ci ne sont certes pas les seuls occupants de ces quartiers mais les communautés restantes se composent de S.T. (tribus enregistrées) et surtout de castes de services placées au bas de la hiérarchie socio-religieuse : près de 25 % des hindous castés vivant à N.Kunta appartiennent aux jati de blanchisseurs, barbiers, charpentiers, cordonniers, pêcheurs... N. Kunta n'est pas un cas isolé et sa composition religieuse reflète celle des autres quartiers sous-intégrés de la ville. A l'instar de ce que nous avons relevé sur le terrain dans d'autres slums, les services municipaux estimaient dans les années 80 que les ex-intouchables représentaient plus des trois quarts des hindous dans ce type de quartier alors que la population de Hyderabad (8) dans son ensemble comprenait 9.5 % de S.C. Un Indien sur sept est S.C.(9) et dans les zones urbaines il vit bien souvent dans un slum, s'intégrant à l'économie par le biais d'un secteur informel peu rémunérateur et irrégulier. Les quartiers sous-intégrés sont donc à la fois lieu de dénuement, de précarité et espace de concentration de certaines communautés socio-religieuses. L'on peut y voir un regroupement presque « horizontal » de castes dont l'originalité et l'identité propres sont conservées mais dont le point commun est le bas statut socio-religieux. Leur agrégation montre qu'il n'y a pas d'obstacle à leur proximité spatiale, ceci pour plusieurs raisons : d'une part, ces groupes sont finalement les moins soumis au risque de pollution puisque déjà impurs ; d'autre part, formant les catégories socio-économiques les plus démunies, ces castes n'ont guère le choix...

A Coïmbatore, C. Sekhar relève la même tendance à savoir une répartition très inégale des ex-intouchables dans la ville et leur concentration forte dans quelques wards dont la majorité en situation périphérique (10). 6 des 30 wards municipaux abritent en effet 60 % environ des S.C. qui constituent moins de 8 % des citoyens de la seconde ville du Tamil Nadu.

Ainsi, l'innovation de la ville tiendrait dans le fait qu'elle génère des voisinages voire des promiscuités inexistantes dans le village comme si l'urbanisation avait entraîné un assouplissement du processus de ségrégation mais dans des limites bien définies. Pour la majorité des castes, la proximité de communautés très marquées par le syndrome de l'impureté est encore aujourd'hui inconcevable. En effet, si blanchisseurs et intouchables voisinent dans un slum, les membres des hautes castes qui se trouvent dans le plus grand dénuement s'interdisent d'y occuper une hutte ; le bidonville indien n'est pas seulement synonyme de pauvreté, il est également synonyme d'impureté. Ceci est renforcé par le fait que les quartiers sous-intégrés occupent les zones urbaines délaissées par l'habitat conventionnel ou les espaces périphériques dépourvus d'équipement. Ainsi donc, les

bidonvillois acceptent de vivre dans un environnement malodorant ou dangereux, hors norme aux yeux des castes moyennes et hautes.

Les mécanismes d'insertion/marginalisation des bidonvillois dans la métropole indienne sont complexes. Le quartier sous-intégré ici comme ailleurs n'échappe pas à une image morale négative qui associe pauvreté et délinquance ou déviance. Le slum est perçu comme un noyau de pathologie sociale, ce qui n'est pas sans rappeler le binôme classes laborieuses/classes dangereuses du XIXe siècle européen et plus près de nous les grands ensembles des banlieues aujourd'hui. De façon intéressante mais éminemment complexe pour le chercheur occidental que nous sommes, la caste qui institutionnalise l'inégalité au sein de la société indienne semble jouer un rôle contradictoire : ces quartiers occupent une place équivalente à celle des hameaux intouchables et trouvent leur place dans la ville comme les basses castes trouvent la leur dans la société mais d'un autre côté, l'image de ces quartiers est négativée par leur statut rituel qui ajoute à la pauvreté apparente le soupçon de la pathologie sociale...

IV. QUARTIERS AISS/ HAUTES CASTES

A un autre niveau de la hiérarchie socio-religieuse, la composition par caste des quartiers de classes moyennes et supérieures reflète à son tour la réalité de la ségrégation résidentielle. En effet nous avons réalisé en janvier 1992 des enquêtes familiales à Coïmbatore dans plusieurs zones résidentielles. En dépit de la diversité présentée par le niveau socio-économique des quartiers allant du niveau classe moyenne à celui de classe supérieure, nous avons retrouvé partout une surreprésentation des castes hautes et moyennes. Qu'ils soient récents, anciens, centraux ou périphériques, nous avons pu noter une très rare présence des S.C ou S.T, de même pour les castes de service répertoriées comme impures. A l'inverse, notre échantillon comprenait pour un ensemble de 15 quartiers différents une grande majorité d'hindous (85 % des familles enquêtées) parmi lesquels nous avons recensé 35 % de Brahmanes, près de 10 % de Kshatryas et vaishyas et près de 25 % de castes d'agriculteurs. Les 30 % restants appartiennent à des castes de service de niveau honorable ou moyen. Une étude plus détaillée effectuée dans deux zones résidentielles de classes moyennes et supérieures de la même ville (11) confirme cette surreprésentation des hautes castes dans ces ensembles résidentiels ; à Tatabad, quartier aisé récent créé par la firme Tata au début des années 70, près de 38 % des Hindous (qui constituent un peu plus de 90 % des habitants) sont des Brahmanes tandis que les autres jati appartiennent aux castes commerçants, paysans ou de services « nobles ». A Sukkrawarpet, quartier traditionnel de la ville ancienne, on rencontre surtout des joalliers et des tisserands auxquels se joignent castes de paysans et brahmanes. Dans les deux espaces, on note la quasi-absence des S.C. voire même des castes de service du bas de la pyramide.

Ces quartiers ne sont pas dans leur grande majorité unicastes avec quelques exceptions cependant pour des espaces très anciennement urbanisés composés de ce que l'on peut appeler des classes moyennes traditionnelles (12). On rencontre par conséquent le plus souvent des zones résidentielles hétérogènes en terme de caste mais ce regroupement est presque encore une fois de type horizontal, constitué de Jati supérieures et moyennes. On notera notamment la quasi-absence de S.C, S.T. et de communautés marquées par l'impureté rituelle (par exemple les blanchisseurs, barbiers...). Cependant, au sein de ces zones résidentielles les familles se regroupent en îlot voire rue unicate. C'est particulièrement vrai pour les Brahmanes même dans des quartiers récents.

La surreprésentation des Brahmanes dans les quartiers de classes moyennes et supérieures semble concourir à expliquer la survivance du facteur socio-religieux dans le phénomène de la ségrégation résidentielle même lorsqu'il s'agit d'une ville industrialisée, prospère. La caste des prêtres tient à ses prérogatives et est très sensible au risque de pollution lié au contact...

CONCLUSION

Au total, la ségrégation résidentielle urbaine en Inde obéit à des facteurs divers mais la caste demeure un critère important. Promoteurs immobiliers et particuliers accordent une grande importance à l'environnement socio-religieux et si les quartiers récents ne sont plus uni-castes, des barrières sont encore infranchissables. Le critère socio-économique gagne du terrain mais ne permet pas de transgresser les tabous les plus puissants, en l'occurrence l'intangibilité en dépit de sa disparition légale. Mais les basses castes de service sont également tenues à distance.

On peut juger du rôle des facteurs traditionnels de ségrégation lorsque des familles économiquement peu favorisées mais de caste moyenne ou supérieure sont prêtes à payer un loyer exorbitant par rapport à leurs ressources pour bénéficier d'un voisinage qui ne soit pas dévalorisant ou faut-il l'exprimer ainsi « polluant ».

Si les habitations brahmanes ne sont plus seulement circonscrites dans la proximité immédiate du temple dans l'agraharam, il n'en reste pas moins qu'on ne les rencontre guère dans les slums même pour les plus pauvres d'entre eux (à moins d'être déclassés) et que dans les quartiers récents de classes moyennes par exemple, ils sont souvent regroupés dans une même rue ou aire.

On a longtemps compté sur les mutations de l'économie donc de la société pour précipiter le déclin du système des castes. Dans certains cas, on peut penser que la caste est relayée par de grands groupes comme les SC, ST, BC, FC... qui sans pouvoir être assimilés à des classes au sens occidental du terme, sont selon G. Heuzé des « néo-castes » (13). Le regroupement spatial de communautés différentes apparaît en effet comme l'innovation de la société urbaine mais la caste en tant que telle demeure cruciale ainsi que le montrent les pratiques matrimoniales. De plus l'impossible voisinage avec certains groupes illustre la survivance des tabous et rituels profondément ancrés dans la société indienne. Cependant, l'ostracisme est le plus souvent « automatique » dans la mesure où par exemple peu d'intouchables sont « élus » pour se présenter aux portes des quartiers des classes moyennes et supérieures...

Finalement, les communautés voisinent si elles sont de niveau équivalent dans la hiérarchie socio-religieuse, que ce soit dans les lotissements récents de classes moyennes et supérieures ou dans les quartiers sous-intégrés. En dépit des bonnes intentions exprimées après l'indépendance, la caste ne s'est guère affaiblie même si elle a pu parfois revêtir des formes nouvelles. Les données religieuses sont de fait très importantes dans un état qui prône pourtant sa laïcité.

Notes

- (1). La société hindoue est divisée en quatre Varna elles-mêmes subdivisées en castes et sous-castes ou Jati.
- (2). Aux quatre Varna s'ajoutent les hors-castes ou intouchables et les tribus. Depuis l'abolition de l'intouchabilité par la constitution de 1949, les hors-castes portent le nom générique de castes enregistrées ou S.C. et les tribus celui de S.T.. On a ainsi répertorié les groupes les plus défavorisés historiquement pour leur accorder des avantages spéciaux et des priorités afin d'assurer à terme leur promotion sociale et économique.
- (3). M. RAGON, 1975, p. 45-50.
- (4). C. SEKHAR, 1985, p. 80-100.
- (5). Respectivement castes de prêtres, tisserands et agriculteurs.
- (6). J. RACINE, 1984, p. 113.
- (7). O. VAGUET, 1986.
- (8). O. VAGUET, op. cit., p. 89 et Census of India.
- (9). J. POUCHPADASS, 1984, p. 53.
- (10). C. SEKHAR, op. cit., p. 149 et 155.
- (11). Emmanuel ELIOT, 1993, p. 7 à 12.

Thème 3 : Violences sociales et économiques dans l'espace. Urbanisation et problèmes urbains

(12). J. RACINE et A. RUDRA, 1985, p. 175-194.

(13). G. HEUZE, 1982, p. 204.

Bibliographie

- B. E. BECK, D. J. ELKINS, *Perspective on a regional culture. Essays about the Coimbatore area of South India*, Vikas Publishing House, Delhi.
- E. ELIOT, *Les classes moyennes et l'offre de soins à Coimbatore*, T. Nadu, Inde, Mémoire de maîtrise, sous la direction de A. et O. Vaguet, Rouen, 1993.
- G. HEUZE, « Unité et pluralité du monde ouvrier indien », in *Purusartha* n°6, 1982, p. 189-221.
- J. POUCHEPADASS, « L'intouchable et la modernité », in revue *Le genre humain*, n11, 1984.
- M. RAGON, *L'homme et les villes*, A. Michel, Paris 1975.
- J. RACINE et Ashok RUDRA, « Babus et Bhadrals : la classe moyenne indienne et ses tensions » in revue *Tiers Monde*, Tome XXVI, n 101, janvier-mars 1985.
- C. SEKHAR, *Residential segregation and S.C. in Coimbatore city*, Sociology P.H.D. thesis, Coimbatore university 1985.
- O. VAGUET, *Le slum dans la ville, le cas d'une métropole indienne*, Hyderabad, Thèse d'université, Rouen 1986.
- A. et O. VAGUET, « Une métropolisation sans drame : l'exemple de Coimbatore (Inde du Sud) » in *C.O.M.* n°178, pp. 107-124, avril-juin 1992.

10. URBANISATION ET DEPENDANCE ALIMENTAIRE DANS LES PAYS EN VOIE DEVELOPPEMENT : LE CAS DU CONGO

Jean-Clément CALCIO GAUDINO

« Le Congo offre une originalité certaine, puisque de tous les pays d'Afrique tropicale, il est le plus urbanisé. Un vaste et constant mouvement d'exode rural a entraîné la croissance rapide de grandes agglomérations et de petits chefs-lieux, ce qui ne va pas sans poser de problèmes aux autorités nationales. » Mais aux masses grouillantes des deux métropoles congolaises s'oppose le vide humain du reste du pays et plus particulièrement de la campagne. L'impression d'abandon qui se dégage du monde rural interpelle le géographe.

Comment un pays comme le Congo parvient-il, avec une population urbaine qui s'accroît à un rythme annuel supérieur à 6 % depuis près de 30 ans, à répondre au besoin le plus élémentaire de cette population, à savoir celui de lui assurer une alimentation équilibrée et suffisante ?

I. DEVELOPPEMENT DE L'URBANISATION ET EXODE RURAL

Même si les groupements de population existaient avant l'arrivée des Européens, il faut cependant attendre la fin de la première guerre mondiale pour qu'une dizaine de postes militaro-administratifs, que l'on pourrait qualifier d'historiques deviennent l'armature urbaine autour de laquelle va se structurer un espace national encore peu homogène. Mais à la veille de l'indépendance, la majorité des futures villes congolaises ne sont encore que des petites bourgades à l'exception toutefois de Brazzaville dont la population atteint le chiffre de 120 000 habitants, Pointe-Noire avec 65 000 habitants et accessoirement Dolisie avec 12 000 habitants. Les premières années d'indépendance se traduisent par un accroissement extrêmement rapide de la population urbaine, suite à un exode rural sans précédent.

Le premier recensement effectué en 1974 montre bien l'ampleur du double phénomène d'urbanisation et d'exode rural. Ainsi, estimée à 770 000 personnes en 1960, la population congolaise compte 1 320 000 habitants en 1974, soit un accroissement annuel moyen de 3,6 %. Pour sa part, la population urbaine, passée de 200 000 à 675 000 habitants, s'est accrue au rythme de 8,4 % par an alors que pendant le même laps de temps la population rurale ne progressait qu'au rythme de 0,8 % par an tandis que le rythme d'accroissement naturel est de 2,7 % par an pendant la même période. Le mouvement d'urbanisation ne tarit pas pendant la décennie suivante.

	1960	1974	TAA % 60- 74	1981	TAA % 74- 81	1990	TAA% 81-88	TAA% 88-90
Pop. totale	570 000	763 370	0,8	917 151	1,0	983 920	1	1,0
Pop. urbaine	220 000	554 420	8,4	992 097	5,20	1 200 323	4,33	6,81
Rurale	350 000	208 950	3,6	1 089 210	3,75	2 264 301	2,45	3,56

Tableau 1 : Evolution de la population congolaise (1960-1990).

Mais l'exode rural ne profite pas « galement » tous les centres urbains. Brazzaville, Pointe-Noire et accessoirement Dolisie et Nkayi accueillent le gros des migrants alors que les autres centres urbains, par suite de l'insuffisance des services qu'ils peuvent offrir aux « ventuels immigrants ne sont que des centres de transit, des relais entre la ville et la campagne.

Ville	Pop. totale	Pop. native	%	Pop. immigrée	%	Pop. nat. émigrée
Brazzaville	585 812	312 530	53,3	270 370	46,15	1 912
Pointe-Noire	204 134	143 784	48,9	149 304	50,75	1 115
Douala	49 134	15 499	39,8	29 533	60,18	102
N'kayi	38 340	17 479	47,8	18 973	51,9	89
Mossendjo	14 469	1 120	7,7	13 316	92,2	33
Ouesso	11 932	1 763	14,8	9 388	78,4	818
Ensemble	993 097	496 175	50	495 922	49,2	5 069

Tableau 2 Part de l'immigration dans le peuplement des communes urbaines (recensement de 1984)

Un citoyen sur deux n'est pas originaire de la ville dans laquelle il réside aujourd'hui. La proportion est nettement supérieure « 50 % dans les deux villes d'Ouesso et de Mossendjo, pourcentage traduisant bien leur rôle de ville-relais, comme c'est le cas dans l'ensemble des centres urbains secondaires. Toutes les régions du pays ne participent pas avec la même intensité au peuplement des grandes villes du pays.

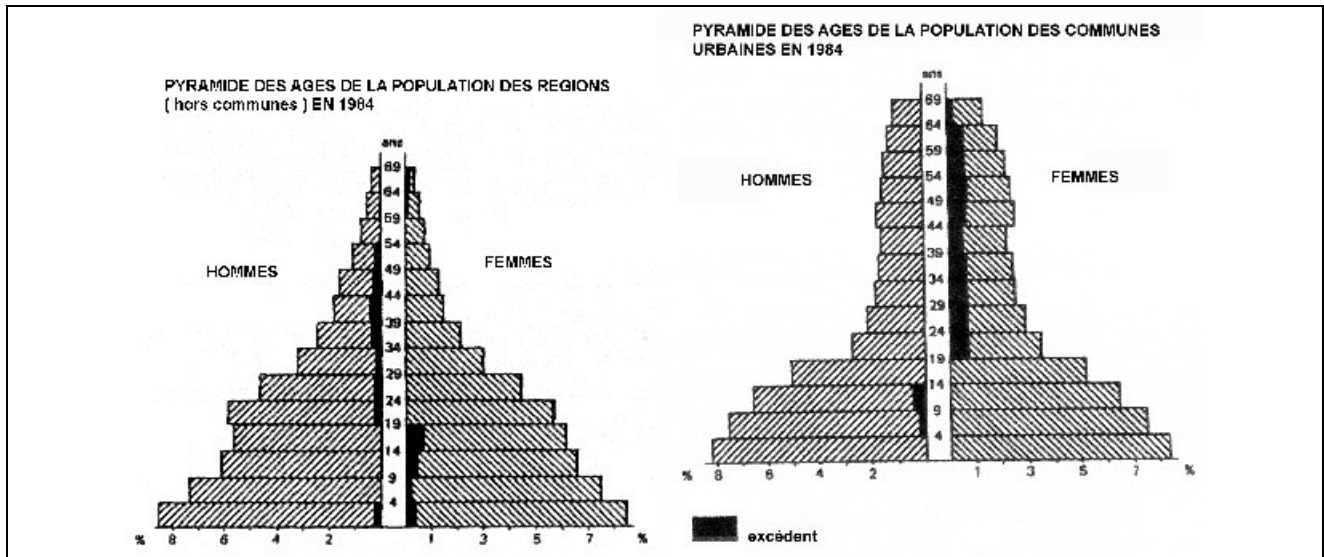
Le Pool apparaît nettement comme le bassin migratoire le plus important, assurant à lui seul près d'un tiers (31,44 %) des mouvements de population en provenance du monde rural et à destination d'une commune urbaine. Brazzaville constitue la destination finale de 75 % des émigrants originaires du Pool, ce qui se justifie par la proximité de la capitale et surtout sa force d'attraction.

La Bouenza constitue le second bassin migratoire du Congo avec près de 50 000 départs, précédant de peu les régions des Plateaux, du Niari et de la Cuvette. Les régions forestières du Kouilou, de la Lekoumou, de la Sangha et de la Likouala, par suite de leur isolement et de la médiocrité des infrastructures de communication, mais également à cause de leur sous-peuplement, compte pour moins de 10 % dans l'émigration rurale au Congo.

Les campagnes congolaises qui ont laissé partir près de 500 000 personnes depuis la fin de la seconde guerre mondiale, accueillent également, mais en moins grand nombre, certains citoyens qui, déçus par la ville ou atteints par l'âge de la retraite s'en reviennent dans leur village d'origine. Si ces retours posent souvent des problèmes de cohabitation, ils ne sont cependant pas suffisamment nombreux pour compenser les départs.

Ainsi le Pool a-t-il bénéficié du retour de 37 000 personnes au cours des trente dernières années, devançant largement la Bouenza (22 000 retours), le Niari (13 000 retours), et les Plateaux (6 000 retours). Mais le bilan migratoire demeure négatif pour toutes les régions, à des degrés divers.

Des conséquences importantes découlent de cette situation, immédiatement perceptibles dans la lecture des pyramides des âges des populations rurales et urbaines.



La première conséquence réside dans le déséquilibre des sexes qui s'installe au-delà de 20 ans. En zone rurale, les représentantes du sexe féminin sont nettement plus nombreuses que leurs homologues masculins.

La situation est bien évidemment diamétralement opposée dans les villes, ce qui ne va pas sans poser de sérieux problèmes. Ainsi, la population rurale ne s'accroît-elle plus que de 2,13 % par an en moyenne depuis 1974 contre 2,46 % au cours de la décennie précédente. Le déséquilibre des sex-ratios explique très certainement la diminution du taux de natalité à la campagne (4,28 % en 1974 pour 4,01 % en 1984) et l'augmentation du même taux en ville (4,23 % en 1974 pour 4,37 % en 1984).

L'augmentation rapide de la population urbaine, résultat de taux de natalité élevés et d'une forte immigration d'origine rurale, met les autorités devant une situation alarmante. En effet le vieillissement de la population rurale se traduit par une stagnation, sinon une diminution des forces de production face à une demande urbaine sans cesse croissante.

II. PRODUCTION ET CONSOMMATION DE PRODUITS AGRICOLES

Les productions agricoles sont à mettre en relation avec les superficies cultivées et le nombre d'actifs agricoles. Or, un premier constat s'impose: les superficies cultivées du secteur paysan sont en très nette régression, passant de 196 744 hectares en 1972 à 157 957 hectares en 1989. Le développement d'un secteur agricole moderne et son échec, ne viennent jamais compenser les réductions des superficies cultivées du secteur paysan. Cependant, si au cours des trente dernières années, les superficies effectivement mises en valeur dans le secteur paysan ont considérablement diminué, depuis le milieu des années quatre-vingt, on constate un ralentissement de la tendance, à mettre en rapport avec la crise économique qui apparaît comme un remède involontaire à la désertification du monde rural.

Region	Hectares	%	Region	Hectares	%
Kouilou	6 984	4,42	Plateaux	15 822	10,01
Niari	28 667	18,14	Cuvette	15 290	9,68
Lékoumou	11 237	7,11	Sangha	7 660	4,85
Bouenza	28 525	18,05	Likouala	6 209	3,93
Pool	37 563	23,78	Ensemble	157 957	100

Tableau 3 : Superficies cultivées du secteur paysan par région en 1989¹

1. Source: Direction de la statistique agricole. Annuaire des statistiques agricoles et alimentaires, 1989, Brazzaville 1990.

Installé à cheval sur l'équateur, le Congo bénéficie d'une grande variété de paysages, de sols, donc de potentialités agricoles. Or, sur les 8 millions d'hectares de terrains cultivables, la paysannerie congolaise n'en cultive effectivement que moins de 2 %, le Pool constituant la région agricole dominante avec près de 24 % des superficies totales mises en cultures, suivie de très près par la Bouenza (19.4 %).

Par contre, la Likouala, la Sangha et le Kouilou, régions en grande partie forestières occupent des positions marginales.

Plus que les superficies globales, la connaissance des surfaces consacrées à chaque culture est intéressante surtout si on met ces chiffres en rapport avec l'évolution relativement rapide des modes de consommation en milieu urbanisé mais également dans le monde rural.

Produit	Superficie (hectares)	Produit	Superficie (hectares)
Manioc	110 039	Pomme de terre	290
Arachide	25 432	Haricot	399
Mais	12 411	Autres tubercules	3 171
Banane	18 448	Café	4 190
Paddy	979	Cacao	5 871

Tableau 4 : Superficies cultivées du secteur agricole paysan par spécialisation en 1989

Le manioc, base de l'alimentation au Congo, du moins pour les populations rurales, occupe un peu plus des deux tiers des superficies cultivées, devançant très nettement les autres cultures.

Produit principalement dans les régions du Pool (159 480 t en 1989), de la Bouenza (149 558 t), de la Cuvette (106 373 t), du Niari (92 190 t) et des Plateaux (89 826 t), le commerce du manioc anime des flux commerciaux importants entre les zones de production et les grands centres consommateurs du pays.

Manioc en tubercules	699 031	Pomme de terre	455
Arachides en coques séchées	25 432	Haricots	345
Mais en grains secs	4 559	Autres tubercules	18 040
Bananes	73 792	Café	1 291
Paddy	670	Cacao	1 879
Fruits	11 639		

Tableau 5 : Production agricole du secteur paysan par spécialisation en 1989 (en tonnes)

Les régions participent à des degrés divers pour assurer la production vivrière nationale.

A cette production du secteur paysan, il faut bien sûr ajouter la production agricole du secteur d'Etat, même si cette dernière est bien modeste. C'est ainsi que les fermes d'Etat n'ont produit que 1

Thème 3 : Violences sociales et économiques dans l'espace. Urbanisation et problèmes urbains

428 tonnes de manioc en 1989 et 125 tonnes de maïs la même année. Aujourd'hui fermées, ces fermes d'Etat cherchent d'éventuels repreneurs.

	Kouilou	Niari	Lokomou	Bouassa	Pool
Manioc	24 425	92 190	57 520	140 558	159 480
Arachide	102	3 338	6 345	7 568	5 428
Maïs	78	473	391	1 902	386
Banane	16 234	25 826	6 641	11 807	2 952
Paddy	-	20	67	129	380
Pomme de terre	-	-	-	-	64
Héricot	-	12	-	263	60
Fruits	52	133	104	5 451	5 685
Tubercules	620	514	647	13 756	1 218
Café	148	53	474	201	-
Cacao	8	-	-	-	-

	Plateaux	Cuvette	Sengha	Likouala	Total
Manioc	89 826	106 373	11 819	7 840	699 031
Arachide	2 192	331	127	51	25 482
Maïs	104	320	189	316	4 559
Banane	2 214	2 214	2 952	2 952	73 792
Paddy	7	67	-	-	670
Pomme de terre	391	-	-	-	455
Héricot	10	-	-	-	345
Fruits	85	110	6	13	11 639
Tubercules	553	323	228	171	18 040
Café	-	77	156	182	1 291
Cacao	-	192	1 335	344	1 879

Tableau 6 : Production agricole du secteur paysan par spéculation suivant les régions en 1989 (en tonnes)

Mais la véritable question qui se pose devant la multiplication des signes de malnutrition en milieu urbanisé est de savoir si la production vivrière nationale suffit à répondre aux besoins de la population congolaise.

Si le monde paysan autoconsomme la plus grande partie de ce qu'il produit, faute de capacités de stockage et de commercialisation, les surplus animent cependant un trafic intense en direction des centres urbanisés, et ce, malgré l'état déplorable dans lequel se trouvent les voies de communication.

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Maïs	3 524	3 546	3 620	2 601	3 761	1 729	2 014	544	706	1 602
Paddy	917	931	1 218	1 069	557	500	457	181	689	20
Arachides cogan	1 629	1 506	1 968	1 983	3 457	588	1 204	588	892	2 252
Arachides décollées	-	-	-	-	237	217	337	80	203	345
Héricots	186	109	99	318	80	6	61	3	10	17
Pomme de terre	157	163	237	463	509	258	322	23	37	20
Café (grain)	900	967	2 112	1 268	384	2 362	1 398	975	981	743
Cacao (fèves)	2 334	2 211	2 492	1 588	1 794	1 845	1 475	1 301	1 450	931
Tuber	453	408	427	191	323	78	90	-	-	-

Tableau 7 : Production agricole commercialisée (en tonnes) 1980-1989

Les statistiques concernant le manioc font cruellement défaut, d'autant plus qu'il demeure, même en ville, et ce malgré l'évolution des modes de consommation alimentaire, la base de l'alimentation de la majorité de la population. Mais il est vrai que la consommation de pain progresse rapidement, et ce, pour la simple raison que le pain coûte moins cher que la farine de manioc.

De même, les statistiques concernant la consommation de viande ne traduisent qu'imparfaitement la réalité.

En zone rurale, aucune enquête ne permet de chiffrer la consommation de viande. Même si la consommation de viande de boeuf, porc, poulet est rare à la campagne, la viande de chasse est fréquemment consommée. Par contre, l'abatage de bétail est soumis à de rigoureux contrôles vétérinaires, surtout dans les grandes villes.

	1981	1985	1989	
Bovins	3308	2300	7409	Nombre
	2147	867	5186	Tonnes
Porcins	4930	2632	2887	Nombre
	1717	381	409	Tonnes
Ovins	180	132	743	Nombre
Caprins	1231	312	727	Nombre

Tableau 8 : Abattages contrôlés entre 1981 et 1989

La consommation de viande demeure un luxe, et la majorité des familles n'en consomme généralement qu'à l'occasion des fêtes. La consommation de poisson est une habitude fortement ancrée dans les coutumes alimentaires des Congolais. Grâce à un réseau hydrographique extrêmement dense, à une façade maritime de près de 100 kms et à de nombreux étangs piscicoles, le Congo arrive à produire une partie des poissons que la population consomme.

	1982	1985	1989
Etangs piscicoles	38	61	235
Pêche maritime	18852	16336	21707
Pêche continentale	-	10401	23890

Tableau 9: Production de poisson (en tonnes)

La connaissance des productions vivrières et animales est « mettre en parallèle avec les besoins réels des populations congolaises. De nombreuses « études ont permis de calculer les niveaux de consommation en distinguant le monde rural du milieu urbain ». Les plus récentes sont l'« étude sur la problématique et l'autosuffisance alimentaire au Congo réalisme par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture en 1982 et l'esquisse d'une politique de développement agricole effectuée par le CIATA en 1985. Des extrapolations à partir de ces études doivent nous permettre de connaître avec une précision suffisante les niveaux de consommation de produits agricoles et alimentaires en 1989.

La lecture des deux tableaux précédents appelle certains commentaires. Même si la liste des produits « tуди » ne couvre que partiellement les produits consommés par la population congolaise, ils en constituent cependant la base commune tant en ville qu'à la campagne. Un premier constat s'impose: les habitudes alimentaires diffèrent considérablement entre les populations rurales où les modes alimentaires sont demeurés traditionnels et les populations citadines qui ont tendance à de plus en plus imiter le mode de consommation occidentale. Aussi, la campagne privilégie-t-elle la consommation de la production locale comme le manioc, la banane plantain, les légumes secs, la volaille, le poisson, ce qui n'exclut cependant pas totalement la consommation de produits importés comme les huiles alimentaires, le sel, le lait, le sucre et les épices. Mais les produits importés coûtent cher, surtout à la campagne où l'épargne est faible, ce qui a pour effet d'en limiter la diffusion.

Thème 3 : Violences sociales et économiques dans l'espace. Urbanisation et problèmes urbains

Produit	Consommation villes	Consommation campagne	Consommation totale	Production
Manioc	199 945	444 473	644 418	699 031
Riz	13 711	1 569	15 280	670
Farine de blé	91 403	5 229	96 632	0
Banane plantain	34 276	31 363	65 639	73 792
Tubercules	8 569	7 843	16 412	13 040
Mais	2 284	2 391	4 675	4 559
Viande (rouge)	9 712	3 138	12 850	5 612
Volaille	6 855	1 345	7 900	inconn
Huiles alimentaires	8 227	6 482	14 709	1 189
Sucre	29 707	3 765	33 472	31 000
Legumes secs	2 170	22 702	23 072	inconn
Arachides	9 140	8 156	17 296	25 482
Poissons frais	39 870	21 405	61 275	45 831
Lait	5 290	1 315	6 605	5 105

Tableau 10 : Consommation et production alimentaires en 1989 (en tonnes)

Produit	%	Produit	%
Manioc	108,3	Volaille	-
Riz	4,4	Huiles alimentaires	8
Farine de blé	0	Sucre	92
Banane plantain	112,5	Legumes secs	-
Tubercules	1,0	Arachides	1,47
Mais	10,4	Poissons frais	56,4
Viande (rouge)	50,7	Lait	92

Tableau 11 : Taux de couverture des besoins en 1989

Par contre, en ville, la consommation des produits traditionnels diminue au profit des produits importés, ce qui n'exclut pas un large recours à la production locale moins onéreuse.

L'accroissement rapide et continu de la population urbaine place les autorités congolaises devant une situation extrêmement délicate.

Produit	Villes (%)	Campagne (%)	Produit	Villes (%)	Campagne (%)
Manioc	31	69	Poissons frais	73,66	26,34
Riz	89,7	10,3	Lait	86,65	13,35
Farine de blé	94,98	5,42	Legumes secs	8,65	91,35
Sucre	88,75	11,25	Pop. rurale	48,6	
Volaille	86,77	13,23	Pop. urbaine	51,4	
Viande rouge	75,57	24,43			

Tableau 12 : Part des consommations urbaines et rurales pour quelques produits en 1989

L'insuffisance de la production nationale oblige le gouvernement à recourir aux importations chaque jour plus coûteuses. Ce qui est préoccupant, c'est que les importations ne concernent pas seulement des produits correspondant aux nouvelles habitudes alimentaires, mais également des produits de base que le monde rural, abandonné depuis plus d'un quart de siècle, ne cultive plus que pour sa propre consommation.

Pour satisfaire la demande urbaine, le Congo a vu ses importations passer de 115 000 tonnes en 1980 à plus de 150 000 tonnes en 1989.

	1974 (tonnes)	1980 (tonnes)	1989 (tonnes)	1974 (MCF)	1980 (MCF)	1989 (MCF)
Céréales	62 612	3 316	23 920	30	915	2 212
Farines et féculents	31 254	56 395	50 388	14	4 254	5 486
Boissons	31 076	7 527	6 145	20	1 200	1 271
Viandes	?	3 599	7 818		2 062	3 140
Poissons	?	10 727	23 447		2 363	5 741
Produits laitiers	4 570	2 800	6 105	7	941	3 245
Divers	?	30 364			7 125	10 997

Tableau 13 : Quantités et valeurs des importations des principaux produits alimentaires entre 1972 et 1980

En valeur, les importations de produits alimentaires sont passés de moins de 20 milliards de CFA en 1980 « plus de 32 milliards en 1989 soit environ 20% du coût total des importations effectuées par le Congo, ce qui peut paraître « énorme pour un pays soit-disant à « vocation agricole ». La facture continue d'ailleurs de s'alourdir d'année en année par suite de l'accroissement continu de la population urbaine et de l'affaiblissement des forces de production du monde rural.

S'il n'est plus possible de revenir à une alimentation de type traditionnel que la campagne ne pourrait de toute façon pas assurer, les autorités nationales vont devoir rapidement trouver des solutions pour éviter que le pays ne devienne totalement tributaire de l'étranger pour son alimentation.

Seuls la maîtrise du développement urbain, le freinage de l'exode rural, les encouragements financiers aux retours à la campagne et le développement de l'agriculture péri et intra-urbaine sont susceptibles d'infléchir la courbe inquiétante des importations de produits alimentaires.

Bibliographie sommaire :

- E. BOUTILIE, *Villes secondaires et autosuffisance alimentaire en Afrique au sud du Sahara*, Journées nationales de l'urbanisme, Brazzaville, Ministère de l'urbanisme, 1984, 22 p.
- J.-C. CALCIO GAUDINO, *Urbanisation et espace national au Congo*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Nice-Sophia-Antipolis, janvier 1993, 406 p.
- MWAZIBY, *La politique agricole mise en oeuvre au Congo 1936 à 1982*, Grenoble 1984, 2 volumes, 584 p.
- J.-P. POATY, *La survie en milieu urbain*, Politique Africaine n°31, 1988, p. 30-38.
- J. SOUKA, *Urbanisation, approvisionnement vivrier et alimentaire en Afrique Noire : le cas de Brazzaville*, thèse de doctorat en Géographie, Université de Bordeaux III, mai 1991, 2 volumes, 744 p.
- *Annuaire des statistiques agricoles et alimentaires. 1989*, Ministère de la jeunesse et du développement rural, République populaire du Congo, Brazzaville 1990.

11. DEPENDANCE ECONOMIQUE, PAUVRETE ET ESPACE URBAIN EN AFRIQUE CENTRALE

François VILLIEN
Professeur à l'I.U.F.M. de Lyon

INTRODUCTION

Au sein de l'espace mondial, l'interdépendance est une règle absolue. Cependant, les pays d'Afrique Noire, sont plus que d'autres dramatiquement assujettis économiquement aux pays riches d'o partent des flux indispensables à leur survie. Flux de capitaux de l'aide, flux d'informations et d'images, flux de marchandises enfin, dont l'analyse montre la forte valeur face à un flux inverse de produits bruts peu payés.

C'est en Afrique noire que se situe la plupart des pays considérés comme les plus pauvres de la planète et surtout c'est là que le P.N.B. par habitant augmente le plus lentement quand il ne décroît pas (1). Si l'Afrique centrale paraît plus favorisée, tout au moins climatiquement, que celle de l'ouest où le Sahel couvre de vastes espaces, elle demeure absolument négligeable économiquement dans le système mondial. Les quatre anciennes colonies de l'A.E.F, Tchad, Centrafrique, Congo et Gabon ont au total un P.N.B. qui ne représente que 0,75 % de celui de la France et 0,15 % de celui des Etats-Unis.

La dépendance des économies, ne survivant que par la grâce de flux financiers de plus en plus ténus les liant à l'ancienne métropole, alliée à une mauvaise gestion où les détournements de fonds sont courants, entraîne un appauvrissement général des Etats qui touche largement un monde urbain où la misère devient trop courante.

Il n'est pas possible ici de faire une étude exhaustive de ce phénomène en Afrique centrale et nous prendrons des exemples essentiellement en Centrafrique et au Congo. Ces deux pays, dont un pourtant bénéficie de la manne pétrolière, souffrent d'une grande dépendance économique dont il faut définir le poids et les aspects avant d'analyser l'appauvrissement des populations urbaines et son impact sur l'espace urbain.

I. D'UN ESPACE DEPENDANT ASSISTE A UN ESPACE DEPENDANT ABANDONNE

Dès le début de ce siècle, la colonisation se heurte au problème financier posé par la mise en valeur et l'équipement des immenses espaces conquis. Les territoires de la future A.E.F se voient contraints de fonctionner avec leurs seules ressources et l'absence de toute industrie débouche naturellement sur une exploitation des moindres possibilités naturelles, véritable économie de cueillette dont l'apogée voit la toute puissance des compagnies concessionnaires (2). L'économie s'organise selon le schéma classique d'une métropole (centre), fournissant les produits manufacturés à des colonies (périphéries), pourvoyeuses en matières premières.

Historiquement c'est donc la faiblesse des infrastructures, tout particulièrement l'indigence de l'outil industriel qui était cause de dépendance. Cette faiblesse existe encore et les quelques créations d'industries se sont le plus souvent soldées par des échecs. Le plus bel exemple est celui du textile (Congo-Centrafrique).

D'autres tentatives d'implantations industrielles ont été faites, tel le montage des automobiles en Centrafrique (usine GACOA de Bangui), mais la taille des unités est très faible tant sont grandes les réticences des investisseurs et limités les possibilités du marché intérieur. Ces industries ne

permettent pas de supprimer les importations, et elles ne sont véritablement concurrentielles que dans des secteurs très précis comme la brasserie.

De nombreux pays d'Asie, l'Inde en particulier, ont compensé les faiblesses de leur industrie par un artisanat puissant apte à limiter certaines importations. Ici, l'artisanat embryonnaire est incapable de lutter contre les importations d'objets de première nécessité venant d'Europe, du Japon ou des N.P.I. Cette incapacité est un phénomène général en Afrique centrale.

Les importations de produits manufacturés représentent déjà une lourde dépendance et un gouffre à devises, mais il faut y ajouter les importations de vivres.

Part des denrées alimentaires dans les importations du Congo

Années	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Part des denrées alimentaires	11,8 %	11,6 %	16,1 %	14,7 %	17,5 %	17 %

En 1990, le Congo a importé 85 % des produits alimentaires nécessaires à sa population. Nous constatons (voir tableau) que la part des produits alimentaires dans les importations est en nette progression depuis 1982; au Gabon la dépendance est encore plus grande: là, le pétrole a tué l'agriculture. La faiblesse de l'agriculture est certes responsable de la dépendance alimentaire, dans des pays où la population urbaine augmente sans cesse au détriment de celle de la zone rurale, mais un autre facteur entre en ligne de compte : la modification des habitudes alimentaires.

L'Afrique centrale, si l'on en excepte le Tchad, est essentiellement une région où la base de l'alimentation est le tubercule, de manioc en particulier. La colonisation française a introduit le pain qui a aujourd'hui conquis les consommateurs urbains. A Brazzaville, on panifie plus de 100 tonnes de farine par jour: le pain s'impose progressivement à la place du manioc qui, curieusement, est plus cher. La progression de la consommation du pain amplifie la dépendance.

D'autres habitudes changent et les classes moyennes et supérieures se nourrissent de plus en plus à l'europpéenne quand leurs finances le permettent. Ce mouvement est irréversible et l'on peut se demander s'il est encore possible de limiter la dépendance alimentaire comme le flux de l'aide.

L'aide a longtemps été la réponse automatique à la demande des économies africaines aux abois. Les difficultés financières des pays d'Afrique centrale ont incité les pays riches à débloquer une aide qui de provisoire est devenue endémique. L'aide est, en théorie, destinée à rénover ou à développer les infrastructures ; dans la réalité, sa destination est tout autre. Il n'est pas rare, par exemple, que l'aide serve au fonctionnement de l'Etat. La paye des fonctionnaires, certains mois, ne serait pas assurée sans un flux financier d'origine étrangère. L'aide ne parvient même plus à compenser le déficit en capitaux extérieurs provenant du manque de confiance des investisseurs.

La seule aide française au Congo a été de 1 780 millions de francs en 1990, soit l'équivalent du budget de Marseille. Là encore, les liens avec l'ancienne métropole sont plus que privilégiés puisque 70 % de l'aide au Congo est d'origine française. Après la France, ce sont d'autres pays de la C.E.E qui fournissent l'aide : l'Allemagne et l'Italie en particulier.

Le versement régulier de l'aide est devenue, pour les pays d'Afrique centrale, un dû et l'on voit mal comment, dans de telles conditions, pourrait s'atténuer la mentalité d'assisté qui brise tout effort pour rejoindre la voie du développement. L'aide ne joue donc pas réellement son rôle. Elle entraîne une dramatique dépendance qui est aggravée par la dette.

Les économies se sont donc organisées en fonction de l'aide qui, par le jeu d'une série de cascades financières, répand sa manne sur l'ensemble des populations urbaines, après le lourd prélèvement des détournements à un haut niveau. Cette aide, principale source de financements d'économies à bout de souffle, est aujourd'hui remise en question et son flot diminue ou du moins n'augmente plus dans le meilleur des cas. En septembre 1993, La France envisageait même de supprimer l'aide à la Centrafrique, pour tenter d'imposer la démocratie à ce pays.

Il faut, bien sûr, voir ici le contrecoup logique de la disparition de l'entité politique soviétique. Le chantage que faisaient certains pays d'Afrique centrale en menaçant les pays occidentaux, et en premier lieu la France, de s'adresser aux soviétiques s'ils n'obtenaient pas ce qu'ils désiraient est aujourd'hui impossible. De plus, les pays de l'est absorbent une part sans cesse croissante de l'ensemble de l'aide consentie par les pays riches; les investissements privés eux aussi vont d'abord vers l'Europe orientale.

Les économies sont maintenant déséquilibrées et les hommes les plus démunis font les frais de cet abandon. La mauvaise répartition des richesses est toujours une réalité et les populations urbaines les plus humbles sombrent dans une misère qui les avaient épargnées jusqu'ici.

II. DES ESPACES URBAINS DE PLUS EN PLUS PAUVRES

1) Des villes qui abritent les populations les plus misérables

C'est en ville, dans ces grandes cités africaines qui drainent vers elles les ruraux fascinés par leurs brillantes façades que la misère progresse le plus vite. Les raisons qui expliquent que l'espace urbain est le premier touché sont relativement faciles à cerner.

L'exode rural, qui n'est plus aussi important qu'autrefois, pèse cependant encore lourd sur l'économie urbaine. Le déséquilibre entre les possibilités d'accueil de la ville et les besoins considérables en hébergement des migrants qui arrivent en un flux régulier s'accroît de jour en jour. La ville est saturée et les quartiers non structurés des périphéries n'arrivent plus à régler ce problème. L'habitat devient de plus en plus misérable et l'habitation se limite parfois à un abri rudimentaire et précaire.

Déséquilibre également entre l'offre et la demande d'emplois. Une masse de travailleurs potentiels non qualifiés attend tout d'un marché du travail aujourd'hui en récession. Déséquilibre enfin entre une masse financière qui stagne, voire qui diminue quand elle alimente des investissements à l'étranger, et une population toujours plus nombreuse pour se partager un « gâteau » qui ne croît plus. Il faut souligner ici que l'exode rural n'est pas le seul responsable de l'essor de la population.

Le manque de maîtrise de la démographie se traduit par un accroissement naturel de la population que même un fléau comme le S.I.D.A. ne remet pas en cause (3).

La mauvaise répartition des richesses, qui est relativement limitée dans la zone rurale, prend des caractères dramatiques dans les zones urbaines. En ville, où sont pouvoir et argent, les riches voient leur fortune s'accroître tandis que grandit la pauvreté des quartiers périphériques. Les actuels mouvements de démocratisation n'ont-ils pas réussi à inverser ce phénomène.

La concentration des richesses entre les mains d'une minorité ne permet pas le développement d'une politique d'investissements soutenue par cette classe riche. Les possédants préfèrent placer leurs capitaux à l'étranger, tout particulièrement en Europe et singulièrement dans l'ancienne métropole coloniale.

Cette fuite des capitaux est accentuée par le spectre de la déstabilisation politique. La ville ne profite donc que peu des fortunes qu'elle abrite et les classes défavorisées, qui auraient pu prétendre à une redistribution très partielle de ces richesses par le biais du clientélisme ou des emplois offerts, se trouvent ainsi spoliées d'une partie de la masse financière urbaine et elles voient leur misère augmenter.

La misère engendre la violence, la violence débouche sur l'insécurité et l'insécurité pousse au départ de nombreux étrangers qui représentent des emplois et injectent de l'argent dans l'économie urbaine. Ainsi, la misère, par le biais de la violence engendre la misère.

Il arrive parfois qu'un autre type de violence, celle qui est politique, déclenche la diminution de l'aide internationale et accentue ainsi la paupérisation des populations. La spirale de la misère se met en place. La ville possède toutes les richesses mais elle concentre aussi toute la pauvreté.

2) Une misère urbaine de plus en plus apparente

Cette misère grandissante des villes d'Afrique Centrale se traduit par un ensemble de faits.

Ce sont d'abord les problèmes de nutrition qui deviennent préoccupants. Si les villes d'Afrique Centrale n'étaient pas marquées par le spectre de la faim, il y a encore quelques années, un tournant fondamental a été pris depuis peu et aujourd'hui les urbains ne mangent plus toujours à leur faim. Certes, autrefois malnutrition et sous-nutrition existaient à Brazzaville, Bangui ou Libreville, mais aujourd'hui elles se répandent. Des enquêtes sur l'alimentation le révèlent timidement; en allant sur le terrain, on s'aperçoit que la situation est encore plus catastrophique que ce que l'on pourrait penser.

A Brazzaville, par exemple on se passe d'un repas voire de deux. Le repas unique pris à n'importe quelle heure est la règle chez certaines familles où les revenus sont inexistant. Les enfants doivent souvent se « débrouiller » pour manger, les parents laissant ainsi la porte ouverte à la rapine et au vol.

A Bangui, la situation est comparable voire plus grave. Le déséquilibre alimentaire est grand, bien que certaines ethnies soient plus favorisées par un apport en protéines plus régulier, celles de pêcheurs en particulier. Ici, la quête des protéines est une réalité quotidienne. Les enfants attendent avec impatience la saison des sauterelles (4) et guettent le moindre envol de termites. La nature apporte également un complément alimentaire de choix quand les manguiers, plantés au départ par la volonté des gouverneurs puis largement répandus par les populations, se couvrent de fruits.

Le problème alimentaire ne peut que croître dans ces grandes cités africaines dont l'arrière-pays est incapable de fournir suffisamment de denrées de bases mais qui apportent, jour après jour les néo-citadins qui gonflent un sous-prolétariat urbain devenu hélas omniprésent.

La faim, nous l'avons souligné, débouche sur la tentation du vol. Seules de fortes barrières morales peuvent limiter son accomplissement mais la ville, aujourd'hui, voit s'effondrer ses systèmes de valeurs. La ville a vu disparaître l'essentiel de sa morale traditionnelle, et cela malgré le

ponds considérable des religions qui tentent de freiner la dégradation éthique. Une nouvelle morale est certes en gestation, mais actuellement on reste au stade d'une inter-morale qui ne parvient pas à brider une population poussée à bout par la pauvreté.

La déliquescence de la morale traditionnelle se traduit par trois faits : l'abandon des personnes âgées voire des handicapés, la montée en puissance de la criminalité et le développement de la prostitution.

Les « vieux », autrefois vénérés, assumés financièrement par leurs enfants qui jouaient le rôle de caisses de retraite, sont de plus en plus oubliés, mais peut-on reprocher aux jeunes cet abandon quand eux-mêmes ont peu ou pas de revenus. A Brazzaville, le nombre de personnes âgées indigentes est devenu inquiétant, d'autant plus que l'Etat est incapable de leur porter secours. A Bangui, pendant la période des cultures en zone périurbaine, les jeunes partent travailler la terre pendant un mois et laissent en ville les parents les plus âgés, souvent sans provisions et sans ressources, les transformant ainsi en mendiants quémandant auprès des voisins ou des amis. On constate à Bangui un léger flux de retour vers la zone rurale des vieux qui vont « survivre » au village où ils peuvent manger en conservant leur dignité.

Les jeunes agissent autrement et ils vivent de plus en plus d'expédients. La criminalité augmente et surtout elle se transforme, s'organise par la constitution de bandes qui n'hésitent pas à pratiquer des vols à main armée. Sans en arriver encore au niveau de celle d'Abidjan, la délinquance devient préoccupante à Bangui comme à Brazzaville. L'insécurité croissante interdit aujourd'hui l'accès à certains quartiers pour les étrangers et même de grands marchés comme le Km (5) à Bangui ou même le marché Total à Brazzaville, sont devenus dangereux à fréquenter. L'insécurité liée à la criminalité s'ajoute à celle provenant du climat de guerre civile qui s'installe dans certaines capitales, tout particulièrement à Brazzaville depuis septembre 1992.

Pour les jeunes, la survie peut être assurée également par la prostitution. Cependant, le développement de cette activité est limité et n'est en rien proportionnel à celui de la misère. La prostitution autrefois sans risque est devenue maintenant dangereuse et elle représente un vecteur non négligeable de la propagation du S.I.D.A. Ce fléau est responsable de l'accroissement inquiétant du nombre des orphelins. Les orphelins du S.I.D.A. sont pris en charge par leurs grands-parents où par leurs oncles quand cela est possible. Les classes âgées, déjà marquées par de faibles revenus, doivent aujourd'hui soutenir les plus jeunes. Oui, nous avons bien ici une inversion totale de la tradition qui montre combien le monde urbain marqué par de douloureux problèmes peut bouleverser un ordre ancestral que l'on aurait pu penser immuable.

Il faut enfin souligner la dégradation constante de l'habitat. Si de splendides demeures naissent jusque dans le cœur des quartiers populaires, les habitations modestes sont d'un aspect de plus en plus misérable. Nous voyons maintenant apparaître de véritables bidonvilles faits de maisons précaires bâties à la hâte dans un environnement négligé. Les villes d'Afrique Centrale sont devenues sales, très sales. Elles reflètent ainsi autant la misère des populations que l'incapacité des pouvoirs publics.

Curieusement, ce sont souvent les vieux quartiers populaires, tel Poto-Poto à Brazzaville, qui, dans certains secteurs⁵, se taudifient le plus. Les densités augmentent par adjonction de masures entre les maisons les plus anciennes. Parfois même, ces dernières s'effondrent et disparaissent, laissant la place à de véritables bidonvilles.

Une misère qui croît, des ruraux dont l'exode ne tarit pas, une démographie qui s'emballa, la mort qui frappe par le S.I.D.A. : la ville africaine est en crise profonde et son espace, jadis clairement structuré, s'en trouve largement modifié.

III. UN ESPACE URBAIN TRANSFORME PAR LA PAUVRETE DES POPULATIONS

Depuis sa création, à l'ère coloniale, l'espace urbain en Afrique Centrale a toujours traduit des divisions, d'abord ethniques, ensuite sociales.

Le premier modèle, opposant ville blanche et ville noire est présent à tous les esprits. Il traduisait une époque et l'héritage de la ségrégation d'avant 1946. Il n'a pas résisté aux indépendances et a débouché sur un second modèle proche qui remplaçait le critère ethnique par une différenciation sociale.

Ce second modèle était remarquable aussi bien à Brazzaville qu'à Bangui. La ville était divisée en deux grands ensembles. Le premier comprenant les plus riches, avec de nombreux expatriés et les possesseurs de grosses fortunes locales nées souvent du détournement des deniers publics ou de l'aide internationale. Le second, peuplé par les classes moyennes (qui représentaient le tiers de la population à Bangui en 1986) et les pauvres.

Ce deuxième schéma s'est vite transformé, compliqué par la traduction spatiale des différences démographiques, ethniques, sociales, foncières et juridiques. La ville s'est balkanisée en une juxtaposition de noyaux originaux.

La ville est d'abord marquée par des différences fondamentales de densités de l'espace bâti qui varient du centre peu dense à la périphérie, au tissu également lâche, en passant par une vaste zone intermédiaire où l'habitat est très serré. Cette utilisation de l'espace, qui porte la trace d'un passé colonial où la ville blanche disposait de beaucoup de place mais traduit aussi l'exode rural qui gonfle la périphérie d'un habitat lâche, a permis la naissance d'une ceinture riche aux portes de la ville. Là, les classes sociales aisées trouvent de vastes surfaces mais aussi bien souvent la sécurité dans des quartiers ethniquement homogènes (cas des quartiers Fou ou Gbafio à Bangui). La ceinture riche est très marquée à Bangui (voir carte); elle est présente à Brazzaville de façon plus discontinue, souvent près des voies de communication.

Nous aboutissons ici à trois ensembles que l'on peut schématiser ainsi :

Centre Ville quartiers populaires ceinture riche quartiers populaires

Du CENTRE vers la PERIPHERIE

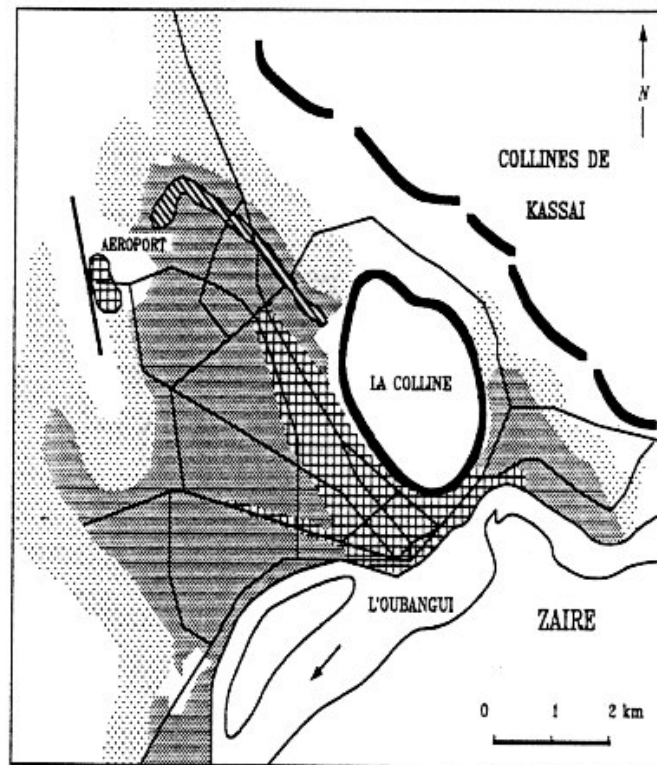
Ce schéma se complique car les quartiers les plus périphériques, nourris en premier par l'exode rural sont les plus pauvres dans bien des cas. Ils s'implantent n'importe où, quel que soit le terrain (pentes, bas-fonds, vallées insalubres et dangereuses). La misère ne permet pas de choisir.

Centre ville	quartiers populaires	Ceinture riche	quartiers populaires	quartiers périphériques
Classes aisées	Classes moyennes et pauvres	Classes aisées	Classes moyennes et pauvres	Classes pauvres

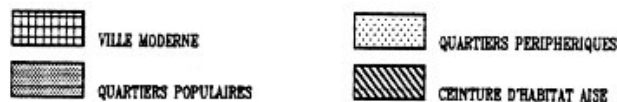
Du CENTRE vers la PERIPHERIE

Une bonne partie de ces implantations périphériques sont illégales. C'est le cas notable du quartier Tout pour le peuple à Brazzaville. Ce quartier n'est pas cadastré et les parcelles de terrain ont été occupées de manière illicite. Les habitations qui le composent sont bâties à flanc de colline et le ravinement est tel qu'elles sont parfois emportées au cours des tornades les plus violentes.

Les quartiers les plus périphériques s'étendent toujours plus loin, image déformée de la ville, noyaux villageois reconstitués et parfois véritables bastions ethniques. Les grandes divisions ethniques qui partagent les cités africaines sont une réalité, même si des quartiers poly-ethniques se développent autour d'une commune misère, et elles compliquent encore la structure de l'ensemble urbain.



BANGUI: UN ESPACE URBAIN COMPLEXE



CONCLUSION

La ville africaine est en pleine évolution. Si le Centre ville s'est transformé, reflétant la permanence d'une aide des pays riches, les quartiers défavorisés voient leurs populations se paupériser. La crise économique et les bouleversements politiques de l'Europe orientale ont conduit à une diminution des largesses de l'aide internationale et ont accentué la part des pauvres dans des quartiers qui sont d'aspect toujours plus misérables.

La progression de la misère a aidé à la balkanisation de la ville divisée en de nombreuses entités sociales ou ethniques.

On peut aujourd'hui se demander si cette évolution est irrémédiable, si la misère grandissante va continuer à gagner des cités qui n'auront de villes plus que le nom. On peut toujours espérer de profondes modifications politiques et un retour à la terre des néo-citadins. Pour l'instant, malheureusement, le pessimisme reste de rigueur pour cet univers urbain africain où se côtoient les immenses fortunes des zones résidentielles aisées et la détresse grandissante du « bas peuple » des quartiers populaires.

Notes

- (1). Cas de l'Ethiopie dont le P.N.B. annuel par habitant est passé de 136 \$ en 1984 à 119 \$ en 1988.
- (2). Les compagnies concessionnaires, implantées dès 1899, poussèrent ce principe à l'extrême en mettant l'Afrique Centrale en coupe réglée. Voir à ce sujet C. COQUERY-VIDROVITCH, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires*, Paris 1972.
- (3). A Bangui, d'après une projection faite en 1988, même avec une hypothèse pessimiste, la croissance de la population se poursuivrait en l'an 2000.
- (4). Ces sauterelles, véritable manne pour la population urbaine, sont appelées en langue sango « kinda-gozo ».
- (5). Cette transformation est remarquable près des rives de la Mfoa et de la Ouenzé à Brazzaville.

12. DU SYSTEME PATHOGENE AU SYSTEME MONDE ?

Alain VAGUET
L.E.D.R.A.
Université de Rouen

INTRODUCTION : TOUT OU RIEN !

L'état de santé d'une population donnée peut-être affecté par un flux pernicieux, celui des germes infectieux. Le fait est que pour survivre, les micro-organismes à l'origine des maladies transmissibles, sont condamnés à circuler. En effet, après avoir atteint une population, les éléments pathogènes ayant épuisé les malades potentiels, se heurtent aux sujets déjà affectés et par conséquent immunisés (1). Aussi, doivent-ils nécessairement passer à une autre collectivité plus réceptive, créant de cette façon le flux funeste des épidémies.

Ainsi la médecine a-t-elle reconnu plusieurs états. Celui d'endémie, dont nous ne traiterons pas, quand la maladie demeure présente au sein de la communauté même hors des périodes de paroxysmes et qu'elle reste en état de veille, n'affectant que quelques individus; celui d'épidémie, lorsque la transmission touche rapidement une grande proportion de la population ; celui de pandémie lorsque celle-ci affecte plusieurs continents.

On sait que les « maladies naissent, vivent et meurent » (2) et par conséquent les historiens dans leur travaux ont retracé l'héroïque combat de l'humanité contre ses fléaux successifs. Certains sont désormais vaincus dans les pays riches mais en leur sein l'inquiétude atavique semble réactivée par le sida. On a trouvé trace du virus du Sida (VIH 1) dans des prélèvements sanguins antérieurs à 1960. Le nombre de cas et la sero-prévalence sont demeurés faibles puis ont brutalement explosé au début 1980. C'est l'exemple même d'un phénomène à seuil, les maladies se présentent face à la collectivité humaine et restent en veilleuse tant qu'une certaine quantité de virus n'est pas présente, lorsque le seuil est franchi, c'est l'explosion épidémique, la diffusion rapide. Autrement dit, en matière d'épidémie il n'y a pas de proportionnalité. C'est tout ou rien.

Les géographes ont modélisé les étapes et processus de propagation au même titre que les autres phénomènes spatialisés. Le déplacement des germes s'avère très différent du mouvement brownien supposé et montre combien les maladies transmissibles dépendent de l'homme, de son organisation sociale et s'adaptent à l'évolution de ses techniques. Par là-même on perçoit comment la géographie humaine est interpellée par ces phénomènes.

Sans prétendre à un état de la question, les exemples sélectionnés illustreront quelques mécanismes de diffusion des maladies transmissibles dans l'espace. A la suite de l'examen du mouvement des maladies elles-mêmes, un deuxième aspect des rapports flux/santé sera envisagé. De fait, au cours de leurs déplacements, les hommes constituent de véritables vecteurs des maladies transmissibles. Ainsi les conquistadors ont failli anéantir l'humanité du nouveau monde qu'ils venaient de découvrir en transmettant des germes inconnus jusqu'alors. A l'heure de la mondialisation des échanges, voire de ce que les économistes nomment la « globalisation » qu'en est-il du point de vue épidémiologique ?

Les migrations humaines (et la question afférente de la citoyenneté), aussi anciennes soient-elles, continuent d'alimenter le discours politique. En période de crise économique les migrants deviennent les enjeux primordiaux d'un débat sur la pérennisation des « sociétés d'accueil » et à chaque fois il se trouve des voix pour dénoncer la coïncidence entre le péril d'une nouvelle

pathologie- pensons de nos jours au couple maudit (3) sida/tuberculose- et l'arrivée de nouveaux citoyens. Les idées exprimées à ce sujet dérivent souvent plus de l'irrationnel que de connaissances scientifiques, nous tenterons d'interpréter les observations des épidémiologistes en tenant compte du principe de système monde qui oblige à une prise en compte planétaire des faits de santé et à ne pas isoler les latitudes tropicales.

I. LES MALADIES EN MOUVEMENT

1) La friction de la distance

L'espace, ses noeuds, ses surfaces, ses mouvements, ses distorsions opèrent une résistance à la diffusion isotropique d'une maladie. L'observation par Haggett de la rougeole en Islande a permis de mettre en évidence la corrélation existant entre cette pathologie et les hiérarchies du territoire envisagé. Celui ci présentait l'avantage d'être une île et donc entre chaque épidémie, d'être littéralement exempt du virus. Puisqu'elle réapparaissait, c'est qu'elle était introduite de l'extérieur : les premiers cas se présentaient dans le port principal, de là ils se dirigeaient vers les villes de plus petites tailles puis vers les villages et enfin ils touchaient les fermes isolées.

Le degré de polarisation de l'espace induit donc un cheminement spécifique à l'épidémie, tout comme l'incendie de forêt est dirigé par le vent, les physiiciens ont parlé à ce propos de « percolation dirigée ». On pourrait qualifier cette diffusion de hiérarchie et non pas de gravitaire.

Avec l'efficacité croissante des moyens de transport, la friction de la distance diminue. Pyle a montré que pendant 400 ans les épidémies de grippe ont balayé l'Europe d'est en ouest en 8 mois, avec l'avènement du chemin de fer, leur vitesse a accéléré brutalement pour couvrir le continent en 4 mois. De la même façon, la dernière pandémie de peste partie de Chine en 1891, a gagné de la vitesse grâce à la navigation à vapeur.

Puisque la contagion est contrôlée par la distance et que celle-ci diminue relativement grâce aux nouvelles techniques, la diffusion se trouve mécaniquement accélérée. Les isochrones à partir d'un lieu prennent un intérêt nouveau, les cartes de distance relative par anamorphose aussi. C'est en quelque sorte l'irruption du concept de système-monde pour la pathologie tout comme si la terre avait rétréci avec la révolution des transports. Au cours de l'histoire, les océans ou d'autres objets géographiques ont pu isoler certains continents de germes redoutables mais désormais tout se passe comme s'ils avaient disparu, notamment si l'on songe au transport aérien qui n'a jamais donné lieu à de réelles précautions sanitaires. Toutefois, si les contingences naturelles diminuent, il n'existe pas « d'unification microbienne à l'échelle planétaire » (4), Là encore nous retrouvons une diversité marquée tant par les critères économiques que culturels. Comme le veulent les tenants du principe de l'économie-Monde, on pourrait même trouver un centre riche et sain et une périphérie pauvre et souffrante. Les épidémies peuvent faire le tour de la terre plus vite; toutefois, l'affaiblissement de la friction de la distance n'est pas un fait également partagé. Un lieu n'étant pas abstraitement situé sur la terre mais immiscé dans un contexte culturel et surtout socio-économique, on devrait pouvoir construire un modèle de propagation des pathologies transmissibles selon les sociétés envisagées. Dans les pays du Sud, les ressources faibles et les techniques de transport peu sophistiquées devraient présider à une diffusion lente des maladies. Ainsi la méningite aux latitudes sahéliennes semble limitée par la rareté des axes de communication (5) . A l'inverse, les pays du Nord, riches et dotés de moyens de déplacement rapides devraient connaître des épidémies plus veloces. Bien entendu ce schéma abstrait souffre de nombreuses exceptions, voire se révèle faux. De fait, même dans les pays les plus pauvres certains individus se déplacent en auto ou en avion. De plus, mis à part l'effet spatial bien d'autres facteurs interviennent.

2) Autres critères de diffusion

Voyons les faits, La pandémie de peste (déjà citée) buta sur l'hygiène dans les pays développés et au total se limita à quelques foyers portuaires. A l'inverse dans les pays pauvres le nombre de cas continue de croître ainsi que son aire d'influence malgré la dératisation obligatoire des navires. Selon le niveau de l'alphabétisation, la marche de la maladie se trouve freinée ou bien stimulée. A l'identique, la (septième) pandémie de choléra contemporaine pour prendre un autre exemple récent, chemine plus ou moins rapidement selon la capacité des Etats à prendre des mesures prophylactiques efficaces. Après un siècle d'absence, les vibriens cholériques ont ainsi atteint l'Amérique Latine. Parti du Pérou au début de 1991, le choléra a touché le mois suivant l'Equateur puis en avril la Colombie qui résiste toutefois assez bien au fléau. Il a fallu sept mois à la maladie pour atteindre l'est du Brésil. Les Equatoriens ont à la première alerte fermé leur frontière et mis en place un système de fumigation qui s'est révélé peu convaincant. Les Colombiens, de leur côté, ont su tirer parti d'une organisation d'urgence datant d'une autre catastrophe : l'éruption du volcan El Ruiz qui avait rayé de la carte en 1985 la ville d'Armero (25 000 personnes). La prise en charge de la maladie par des cellules d'intervention bien organisées a enrayé son extension grâce à l'acheminement rapide des médicaments vers les cités lacustres (Tumaco). La distance n'est qu'un élément parmi d'autres et paradoxalement, la maladie voyage vite dans les pays les moins avancés alors qu'elle progresse plus lentement dans les pays intermédiaires et reste en sourdine dans les plus développés.. Les mouvements de va et vient des maladies transmissibles s'articulent aussi largement autour des programmes de lutte. Les maladies « tropicales » comme l'onchocercose ou le paludisme auraient sans doute été éradiquées si elles n'affectaient pas des pays pauvres. C'est essentiellement la raison pour laquelle certaines affections semblent revenir comme la fièvre jaune, que d'autres persistent comme la peste, alors que cas unique à ce jour, la variole paraît éradiquée. Le sida a quant à lui conquis la planète en quatre années et malgré son mal développement l'Afrique se trouve être le continent le plus affecté. Ici, il n'est pas indifférent de noter que la propagation est plus ou moins rapide selon la permissivité de l'espace social en question. Les tabous culturels relatifs à la sexualité jouant pour le moment un rôle de freinage évident par exemple en Union Indienne et au contraire un rôle favorable en Thaïlande. En un deuxième temps il faut remarquer aussi l'effet du niveau de l'alphabétisation dans la capacité des groupes à risque à prendre cette nouvelle pathologie en compte.

II. PATHOGENESE DES FLUX HUMAINS

On sait que les migrations sont des éléments de perturbation d'une situation épidémiologique stable et on a pu parler de la « propriété épidémiogène de la mobilité humaine » (6), c'est un moyen de transport efficace pour certaines affections. Très banalement comparons avec les migrations aviaires qui touchent plus d'un milliard et demi d'oiseaux dans le monde, excellents convoyeurs des arbovirus dont les encéphalites, les gripes (7). De la même façon, les grands mouvements de population sont à hauts risques, quoique les modalités s'avèrent très différentes selon les divers types de migration pris en compte. Il est de tradition de séparer les migrations temporaires des définitives, toutefois, cette classification adoptée habituellement n'implique pas de gradation ou de hiérarchie. Un pèlerinage de quelques heures n'est pas moins significatif pour l'épidémiologiste qu'un phénomène massif tel que l'exode rural. Là encore tout dépend de qui migre, d'où il vient, qui il est et surtout du complexe pathogène en question. La morbidité liée aux migrations est un sujet très vaste compte-tenu du polymorphisme des déplacements humains. Que ceux-ci soient rapides ou lents, individuels ou de masse, longs ou court, temporaires ou définitifs n'est pas indifférent pour l'éthiologie d'une maladie. Pour être précis, il faut de plus situer exactement l'origine des migrants et leur lieu d'arrivée tant il est vrai que les types des maladies eux-mêmes sont différents d'un point à

l'autre de la planète, voire d'un village à l'autre. Ainsi des schistosomiasis, *S. haematobium* et *S. mansoni* en Afrique et en Asie occidentale, *S. japonicum* en Asie orientale, *S. intercalatum* en Afrique équatoriale. Ainsi des deux virus à l'origine du sida africain, VIH-1 partout présent mais VIH-2 qui prédomine en Guinée-Bissau et plus généralement dans l'Ouest africain tout comme au Portugal.

1) Les troubles politiques et sociaux

Chaque épisode de l'aventure humaine se traduisant par des mouvements de population, induit une contrepartie épidémiologique. Les guerres en plus de leur rôle meurtrier direct participent activement à la dissémination. On sait que les légions romaines et les croisades ont rapporté et disséminé dans toute l'Europe le bacille de Hansen, agent de la lèpre. Ensuite les conquistadors et le commerce triangulaire ont rendu possible son passage en Amérique (8). Ce fléau toujours actif se révèle exemplaire pour notre propos du fait que l'homme semble être le seul réservoir bactérien connu. Son cheminement de l'Orient vers l'ouest a donc été purement lié aux contacts inter-humains. Aujourd'hui sa pérennisation dans le tiers monde permet de penser que le trouble efficace facilitant la dissémination est la pauvreté. Désastreuses furent les premières expéditions de colonisateurs et autres missionnaires qui prenant pied sur des terres impaludées furent littéralement décimées. Ainsi en 1895 lors de l'expédition de Madagascar, 6 000 décès en quelques mois (9). Plus proche, la flambée malarieuse au cours de la première guerre mondiale nécessita le rapatriement de la moitié de l'armée française d'Orient. La trypanosomiase (maladie du sommeil) dont la prévalence avait reculé jusqu'aux années 60 en Afrique noire est réapparue massivement dans les régions les plus déstabilisées politiquement (Zaïre, Nigeria, Angola, Ouganda). Les populations cherchant des sites-refuges peu accessibles pour se protéger des troubles, peuplèrent ainsi des « zones insalubres » où les contacts avec la mouche tsé-tsé furent favorisés. D'autre part les guerres gênent également la poursuite des opérations de surveillance et de traitement destinées au contrôle sanitaire des grandes endémies. Les réfugiés arrivés de telles zones risquent de véhiculer une pathologie pernicieuse. Ainsi en est-il du paludisme résistant aux anti-paludéens classiques affectant les réfugiés du Kampuchéa en Thaïlande.

2) Les déplacements religieux, de loisirs

Les grands pèlerinages avant de faire l'objet de mesures préventives sévères (10) ont joué un rôle majeur dans les mécanismes de diffusion des maladies transmissibles (choléra) dans la mesure où ils multipliaient extraordinairement les contacts inter-humains potentiellement dangereux. La société de consommation et de loisir banalise les voyages inter-continentaux. A leur retour les touristes peuvent rapporter des affections « exotiques » qu'ils sont susceptibles de communiquer. Bien que rares en Europe, ces maladies appelées importées (comme l'amibiase) sont prises en compte en tant que risque sanitaire, compte-tenu notamment des travailleurs immigrés et de leur famille qui retournent au pays pendant leur vacances alors qu'ils ont perdu le bénéfice de leur éventuelle prémunition.

Des épidémiologistes (11) ont ainsi mis en évidence d'éventuels (mais improbables) schémas de retour du paludisme en Europe. Cette étude rappelle en effet que la limite du vecteur (le moustique anophèle) dépasse de beaucoup l'aire actuelle d'extension de la maladie dont la borne historique est la Baltique. Mais ce sont essentiellement les exodes massifs qui se sont révélés significatifs du point de vue épidémiologique : le Portugal par exemple, a ainsi comptabilisé de nombreux cas à l'époque du retour de ses militaires et de ses civils d'Afrique lusophone. Les espèces plasmodiales incriminées dépendent du pays d'origine du voyageur ou du migrant. Au Royaume-uni, *P. vivax* arrivé de L'Inde, en France, *P. falciparum* originaire d'Afrique Noire...

Les foules déplacées par les grandes manifestations sportives ne provoquent guère d'effets pathogènes indirects dans le contexte des pays développés; cependant, les jeux asiatiques organisés à New Delhi en 1982 ont enclenché une épidémie de dengue. Les épidémiologistes ont montré que les nombreux travailleurs ayant participé aux chantiers préparatoires ont apporté la maladie qui a trouvé dans la capitale indienne un biotope particulièrement favorable à sa diffusion notamment grâce à la présence des moustiques- vecteurs.

3) L'urbanisation et l'exode rural

L'extraordinaire explosion urbaine des deux derniers siècles a donné naissance à un exode rural intense qui a transformé les villes en des « mouroirs urbains », voire en « tombeau des espèces ». Pensons en particulier aux épisodes cholériques successifs. Les pays en développement connaissent actuellement eux aussi ce vaste transfert de population mais la meilleure maîtrise des risques épidémiques réduit considérablement l'effet des complexes pathogènes. Bien sûr, si l'on compare l'état sanitaire actuel des villes des pays riches à l'état des villes des pays pauvres, force est de constater leurs difficultés. Quoiqu'il en soit, la transition épidémiologique est plus avancée dans les villes que dans les villages du Tiers-Monde et par conséquent il serait abusif de concevoir le transfert ville-campagne comme un fait pathogène. Si le risque est présent, les moyens de l'exorciser le sont aussi.

Ceci posé, on peut tout de même observer que ce transfert de population non préparé est responsable de la formation des quartiers sous-intégrés et du retard de l'équipement urbain dont on devine qu'ils sont de bons auxiliaires des grandes pathologies transmissibles (12). Encore faut-il signaler que les bidonvilles paraissent devoir faire partie du paysage des villes de ces pays aussi longtemps qu'ils resteront pauvres et que bon nombre de leurs habitants sont donc désormais des citadins de longue date. Aussi est-ce le dénuement plus que la migration qu'il faut accuser de faire plus sûrement le lit du choléra, des gastro-entérites et tuberculoses... D'un certain point de vue, il faut donc retourner la question de l'urbanisation pour mieux percevoir ses implications. Ainsi, J. Connell (13) dans le Pacifique Sud constate que le dépeuplement de certaines îles consécutivement à l'urbanisation intense de certaines autres a induit des déséquilibres nutritionnels du fait de la désintensification des systèmes agricoles traditionnels (cultures en terrasse), du manque de bras pour mettre en culture... Ce faisant, il impute indirectement au mouvement de regroupement des populations la responsabilité de favoriser les maladies dégénératives : affections cardiaques, maladies du foie, diabète. Pour lui c'est là une évidence : « l'exode rural augmente l'incidence des maladies ».

4) Migrations de travail

A priori, la migration de travail recoupe partiellement d'autres formes de déplacement, ainsi l'exode rural. Innombrables sont les exemples de déplacement de travail induisant une contrepartie parfois lourde de conséquence : les maladies vénériennes et le Sida qui en Afrique suivent les étapes des camionneurs (14). Les bergers à l'origine d'une épidémie de fièvre jaune en 1969 en Haute Volta (15) ou les éleveurs Peuls en 1983 (16)..Le mode de vie nomade des pasteurs semble bien souvent être un facteur de risque, ne serait ce que pour eux. Ils sont par exemple plus parasités que les agriculteurs vivant près du fleuve Sénégal (17) à proximité des nouveaux aménagements hydro-agricoles qui ont fait naître une épidémie de bilharziose intestinale hors de son aire habituelle. L'ensemencement d'un tel nouveau site est bien le fait des déplacements humains et la ville de Richard-Toll dans ce contexte se révèle particulièrement exposée.

L'exemple du paludisme semble le plus explicite. Tout comme Hagett a utilisé l'Islande comme une île-laboratoire, l'Institut indien de contrôle des vecteurs a choisi de relater le cas de l'île de Rameshwaram, entre l'Inde et Sri-Lanka idéalement située pour son propos. C'est à dire un lieu de passage et de pèlerinage fréquenté par des résidents de plus de 50 nationalités (dont les rapatriés du Sri-Lanka) et surtout le cadre d'intenses activités de pêche saisonnière. Ce cocktail de migrants a inévitablement transformé l'île en un haut lieu du paludisme d'importation ainsi qu'en un point de résistance de *P. falciparum* à la chloroquine (18). De la même façon, les seules migrations de travail nécessitées par les grands chantiers de constructions comme les barrages sont souvent des lieux de destabilisation de l'équilibre écologique favorisant la transmission par les défrichements qu'ils occasionnent mais ce sont surtout les rassemblements de nombreux ouvriers (pour la plupart porteurs sains) sur un site qui crée un nouveau lieu de transmission inter-humains qui stimule le complexe pathogène paludéen et de là, le dissémine vers de nouveaux horizons. Le paludisme frappe également les montagnards du Burundi, généralement indemnes de la maladie, lorsque ceux-ci colonisent des basses terres irriguées (19). Inversement, il peut suivre les travailleurs des plantations de retour dans leur village (20) des hauts plateaux en Nouvelle Guinée.

De la même façon pour la bilharziose, les populations brésiliennes (21) particulièrement mouvantes à la suite de la sécheresse du début des années 80 migrent hors du polygone de la sécheresse dans le Nord-Est et disséminent dans leurs mouvements l'endémie parasitaire. Le programme fédéral de lutte a dû subir des modifications destinées à prévenir l'extension de la maladie. Comment en effet réaliser un suivi épidémiologique sérieux lorsque tous les cas nouveaux de l'année sont des immigrants et que les cas de l'année précédente sont tous repartis ?...

CONCLUSION

Le fait est acquis, les maladies transmissibles se déplacent avec les hommes et les éléments suscitant leurs mouvements comme les sécheresses, la misère rurale voire les crises économiques accélèrent donc les risques d'épidémisation. Pour bien des maladies transmissibles, réduire les déplacements constitue un moyen efficace pour enrayer ponctuellement la diffusion. Ces mesures de cordon sanitaires ont fait leur preuve (pandémie de grippe, de choléra...) et aujourd'hui certains Etats se prévalent de ces recettes pour imposer des décisions visant indirectement à ostraciser les sidéens, ainsi des autorités indiennes face aux étudiants africains (22). Le peu de succès de ces méthodes, autant contre le sida que contre la pandémie de choléra, semble indiquer clairement la validité du terme de système-monde en matière épidémiologique qui au lieu des crispations nationales autour des frontières permet de comprendre l'absolue nécessité d'une solidarité planétaire face aux fléaux qui menacent collectivement l'espèce humaine.

A l'inverse, certaines permanences culturelles tiennent tête au lissage épidémiologique que tendraient à produire les déplacements humains. Ainsi, les comportements alimentaires peuvent demeurer inchangés malgré les migrations. Certes la douve du foie qui affecte les extrêmes orientaux grands consommateurs de poissons crus peut disparaître à la faveur de l'utilisation d'un meilleur vinaigre, certes le ténia inconnu en Inde, puisque les bovidés ne sont pas consommés, peut bien apparaître lorsque des immigrés passent à un régime carné... mais surtout on retiendra qu'en dépit des déplacements, les habitudes culinaires subsistent souvent inchangées, même après de longues années. Ainsi Cislighi²³ a bien montré que les profils de mortalité (âge au décès, type de morbidité...) s'étalonnaient selon les lieux de naissance. Les groupes iso-culturels comme les Italiens du Sud qu'il a étudié, meurent comme les autres Italiens du Sud, qu'ils aient migré en Italie du Nord ou aux Etats-Unis. Ces modèles restent difficiles à tester sous les latitudes tropicales compte tenu de la faiblesse de l'appareil statistique. On y connaît d'ailleurs aussi des contre-exemples : les modifications de comportement alimentaire dans les villes d'Afrique et en particulier

l'occidentalisation produite par les importations de blé souvent critiquées. Ne permettent-elles pourtant pas de diversifier une alimentation monotone ?

Si les mouvements divers des populations à travers le monde servent souvent de véhicule aux agents infectieux, ceux-ci malgré l'amointrissement de la friction de la distance sont loin d'avoir produit une « unification microbienne à l'échelle du globe » compte-tenu notamment de leur polymorphisme.

En matière de flux pernicious, les sociétés riches et développées s'opposent complètement aux plus démunies. La plupart des maladies transmissibles perdurent essentiellement dans les pays pauvres et c'est pourquoi les tropiques peuvent sembler insalubres et ses habitants potentiellement dangereux. Seul le quart-monde ressemble un peu au Tiers- Monde.

Notes

- (1). Cette immunité s'avère en général durable, voire quasi définitive pour la fièvre jaune. Inversement, elle demeure brève pour le choléra, autorisant la reprise rapide des épisodes épidémiques et guidant la périodicité des moments de transmissions actives.
- (2). Charles Nicolle (1866-1936).
- (3). « Le réveil de la tuberculose » in *La Recherche* n°253, Avril 1993.
- (4). Cf. G. Rémy : Le dialogue des maladies transmissibles et le milieu géographique. *Cahiers GEOS* n4, 1985.
- (5). G. Rémy : « Les fondements écologiques de la ceinture de la méningite cérébro-spinale en Afrique sud-saharienne » in *Climat et Santé*, n°3, 1990, p. 7-21.
- (6). G. Rémy : *Géos*, n°4, p.12. 1985. Il renvoie aussi à Hartwig G.W. and Patterson K.D., *Diseases in African countries*, Duke U.P, Durham, 1978.
- (7). Cf. C. Hannoun : *Migration aviaire et dissémination des virus. De l'Epidémiologie à la Géographie Humaine*, CNRS-CEGET, 1982.
- (8). Rappelons aussi que c'est la traite des esclaves qui a entraîné l'installation de *S. mansonii* dans le Nouveau Monde (idem pour l'ankylostomiase).
- (9). Laveran A. : *Le paludisme*, Masson, 1898.
- (10). Voir M. Labi « La Mecque et l'énorme augmentation du nombre des pèlerins » in *Hérodote*, n36, 1985. 500 000 bêtes sont tuées en trois jours et « ...des avions passent à basse altitude pour déverser des produits chimiques sur ces monceaux de chair en putréfaction... » p. 124.
- (11). Delmont J. et Quilici M. : « Evolution du risque paludéen en Europe ». Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin de la section de Géographie*, Paris, 1981.
- (12). Cf. O. et A. Vaguet, *Du bidonville à l'épidémie, deux exemples de la crise urbaine à Hyderabad*. Collection Espaces tropicaux, CEGET (à paraître fin 1993).
- (13). J. Connell : Migrations, urbanisation et santé dans le Pacifique Sud, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N 168, 1989.
- (14). Cf. Amat-Roze J. M. Le sida en Afrique *Cahiers GEOS*, n17, 1990.
- (15). Remy G. *Cahier climat et santé*, n5, p. 149, 1991.
- (16). Idem.
- (17). P. Handschumacher, J.P. Hervé, G. Hébrard : Des aménagements hydro-agricoles dans la vallée du Sénégal ou le risque de maladies hydriques en milieu sahélien. in *Sécheresse*, dec. 1992, N4, p. 224.
- (18). P.K. Rajagopalan, P. Jambulingam and al. (foreword of R. Mansell Prothero) in *Social Science and Medicine*, n8, 1986. Voir aussi Prothero : Population movements and problems of malaria eradication in Africa. *Bulletin of World Health Organisation*, n24, 1961 et aussi *Migrants and malaria*, Longman, London, 1965.
- (19). Coosemans M. recherches épidémiologiques sur le paludisme dans la vallée de la Ruzizi et dans l'Imbo Sud (Burundi) Thèse Doc. Sciences, Université Catholique de Louvain, 1987. Cité par A. Gioda in *Sécheresse* opus cité p.232.
- (20). Connell J. article cité.
- (21). Brillet P. Conséquences de la sécheresse sur la bilharziose dans le Nordeste brésilien. in *Sécheresse* n4, 1992.
- (22). Vaguet A. L'Inde et le Sida - vers une diffusion épidémique ? in *Cahiers géographiques de Rouen*, n33, 1990.
- (23). Cislighi C., Formigaro F., Vigotti M. : Géographie de la mortalité dans les populations qui se sont déplacées à l'intérieur de l'Italie in *Hommes et Terres du Nord*, n 2, 1990.

RESUME : Du système pathogène au système-monde

Les hommes et les micro-organismes ont souvent en commun le fait de devoir se déplacer pour survivre. Les premiers flux déterminent les migrations, les seconds les épidémies. Quelques exemples choisis, en particulier dans le monde tropical où les maladies transmissibles jouent toujours un rôle majeur, illustrent les incidences des phénomènes migratoires sur le cheminement des maladies contagieuses.

Des déplacements traditionnels comme celui des nomades ou des pèlerinages, à ceux des temps de crises tel les sécheresses, ou de mutations telles l'urbanisation, les implications pathogènes s'enchaînent et s'épanouissent dans le monde intertropical pauvre. Toutefois, les schémas de retour des maladies transmissibles sous les latitudes tempérées n'est plus exclus compte-tenu de la globalisation des économies et de la mondialisation des flux. Le sida s'affirme à ce titre comme un révélateur de choix obligeant à raisonner à l'échelle du système- monde.

L'aspect épidémiogène des migrations étant établi il faut se garder de croire à une « unification microbienne à l'échelle du monde », notamment compte-tenu des variations des agents infectieux selon leur adaptation aux localisations géographiques.